



Emancipation à 17 et demi

Par **davinah**, le **07/09/2017** à **17:07**

Bonjour, je viens à votre rencontre car j'ai besoin de réponses à mes question. J'ai 17 ans et demi (je fais mes 18 ans dans 4 mois). La vie de famille n'est pas des plus heureuse mon père m'accuse de certaines choses à tort, me dit des choses horribles et retourne ma famille contre moi. Ma mère pour elle je ne suis plus sa fille. Et avec ma famille l'entente n'est pas des plus parfaite.
Je voudrais savoir qu'elles sont les procédures à suivre et le temps que ça mettrait pour une émancipation ?
Merci d'avance pour vos réponse.

Par **morobar**, le **07/09/2017** à **18:38**

Bonjour,
La durée de la procédure varie entre 3 semaines et plusieurs mois.
La procédure doit être introduite par les 2 parents.
C'est à vous de négocier votre départ le cas échéant si vous pensez que cela va arranger tout le monde de vous voir partir.